

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 14 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 14 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 08 juin 2022, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Gilles MARQUET
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Eliane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda DE FREITAS	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. Bernard FRASIAK
M. Christian BOURNAT	Mme Séverine VIAL
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

Suppléants présents : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

M. Patrick GIRAUD (à Mme Julie MONTBRIZON)
M. Guillaume FRICKER (à Mme Marie-France MARMY)
Mme Isabelle GROUIEC (à M. Thierry TISSERAND)
M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)

VOTE : En exercice : 35 Présents : 31 / Représentés : 4 Votants : 35

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : URBANISME – Participation de la CCEDA au schéma directeur cyclable et ses études complémentaires

PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE DORE ET ALLIER AU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE ET SES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

-VU la décision du Syndicat Mixte des Transports Urbains Thiernois de lancer un schéma directeur cyclable et des études complémentaires dans le cadre de l'appel à projet AVELO2 ;
-VU la délibération du SMTUT en date du 20/05/2022 approuvant la participation financière des communautés de communes Thiers Dore et Montagne et Entre Dore et Allier

La Communauté de Communes Entre Dore et Allier a délégué sa compétence Mobilité à la région Auvergne Rhône Alpes. Pour autant, 3 des communes membres vont bénéficier des études et au regard de ses projets dont l'élaboration d'un PLUIH et d'un PCAET, elle a souhaité pouvoir bénéficier de l'étude.

Considérant que la demande n'ayant pas été intégrée à la consultation initiale, un avenant au marché d'étude a été réalisé d'un montant de 9 750€.

En complément des subventions mobilisées par le SMTUT auprès de l'ADEME et du programme Leader, il est proposé une participation financière des deux communautés de communes concernées, Entre Dore et Allier et Thiers Dore et Montagne.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant € HT
Etat des lieux et diagnostic	40 500,00 €	ADEME Avelo 2	59 490,00 €
Plan de circulation Ville de Thiers	24 900,00 €	Leader	19 830,00 €
Plan de circulation Ville de Courpière	13 000,00 €	Participation TDM	10 000,00 €
Etude opérationnelle pour la création d'une voie verte à Puy-Guillaume	6 500,00 €	Participation CCEDA	1 950,00 €
Etude opérationnelle pour la connexion du centre-ville de Lezoux à sa gare et à l'échangeur autoroutier	4 500,00 €	Autofinancement	7 880,00 €
Avenant périmètre Communauté de Communes Entre Dore et Allier	9 750,00 €		
	99 150,00 €		99 150,00 €

Il est proposé une convention avec les deux communautés de communes pour la participation financière aux études respectivement la somme de 10 000 € pour Thiers Dore et Montagne et 1 950€ pour Entre Dore et Allier.

AR Prefecture

063-246301097-20220616-20220614_07-DE
Reçu le 16/06/2022
Publié le 16/06/2022

CCEDA
CC 14/06/2022
(07)

Il est proposé d'accepter la proposition de participation financière correspondante et d'autoriser le Président du SMTUT à signer les conventions à intervenir avec les deux communautés de communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE** la proposition de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 16 juin 2022

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente